

Du CLS1 au CLS3, des partenariats au nouveau contexte législatif.

Rennes, le 6 décembre 2016

M.Patrick PADOVANI

Adjoint au Maire

Hygiène et Santé, Personnes handicapées

Alzheimer – Sida – Toxicomanie



Contexte du CLS1 (Février 2009)

- ✓ Un partenariat antérieurement fort avec la DASS
 - ✓ Financement d'actions communes au PRSP
 - ✓ Bilan santé des Marseillais 2006
 - ✓ Projet pilote « Territoire de santé »
- ✓ Passage des DASS, DRASS, ARH en ARS
 - ✓ Une volonté des autorités sanitaires de concrétiser ces liens via une préfiguration de CLS
 - ✓ Une vitrine

Sur la lancée, un CLS2 (2014-2016)

- ✓ Un avenant et un CLS2 en co-construction avec l'ARS PACA, les Ateliers Santé Ville
- ✓ Avant un nouveau bilan de la santé des Marseillais par l'ORS PACA
 - ✓ Point fort : un outil cartographique épidémiologique
 - ✓ Données quantitatives mais aussi, qualitative via des focus groupe
 - ✓ Des recommandations pour le CLS2
- ✓ Un nouveau signataire : le CG13

Sur la lancée, un CLS3

- ✓ Un avenant et un CLS 3
- ✓ Un CLS2 qui a montré la nécessité d'une coordination territoriale => une embauche
- ✓ Un PRSE 3 qui réclame un plan « Santé environnement » pour un financement d'actions
=> Un volet « Santé environnement » au CLS 3
- ✓ Nouvelles politiques territoriales à harmoniser :
 - ✓ Métropole => un CLS Métropolitain
 - ✓ Conseils de Territoires
 - ✓ Lois Notre et MAPTAM
 - ✓ CHT : nouvelles orientations

CLS1, CLS2, CLS3

- ✓ **CLS1** : renforcement un partenariat, mobilisation les signataires dans une préfiguration de CLS
- ✓ **CLS2** : en filigrane et toujours présent, la réduction des ISS
- ✓ **CLS3** : prise en compte des problématiques de santé environnementale
- ✓ **Préconisations** :
 - ✓ Partenariat fort avec l'ARS PACA
 - ✓ Gestionnaire/animateur dédié au suivi de la mise en œuvre

Merci de votre attention

